

PLAN DE COURS

ECN 2903

AUTOMNE 2012

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL
3 CR.

COURS: **lundi, 8h30 à 11h30**

Professeur: **DESSY, Sylvain**
Disponibilité: mardi, de 10h00 à 12h00, au local 2186 DeSève
Téléphone: (418) 656-2131 poste 6672
Courriel: sdes@ecn.ulaval.ca
Page personnelle: www.ecn.ulaval.ca/sylvain.dessy/

OBJECTIFS

L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiants et étudiantes avec les rouages de l'environnement économique international dans ses interactions avec le processus d'action publique nationale.

Depuis le tournant du 21^{ème} siècle, les firmes évoluent dans un environnement économique qui devient de plus en plus international, non seulement du fait de l'internationalisation de la conduite des affaires, mais aussi suite à l'impact international plus fort sur les économies nationales. Cet impact suscite plus que jamais des débats politiques intenses, impliquant plusieurs acteurs préoccupés par l'action gouvernementale à l'ère de la mondialisation.

En effet, la politique économique nationale est devenue de plus en plus tributaire de l'environnement économique international : par exemple, les lois nationales sur la fusion des banques et autres entreprises, les politiques budgétaire et d'emploi, les politiques en matière d'impôt (sur les salaires ou sur le revenu de capitale), d'immigration, ou de provision des biens et services publics comme la santé et l'éducation sont autant de domaines où l'action publique nationale est de plus en plus influencée par l'environnement international.

Comprendre ce nouveau cadre complexe de la formulation des politiques publiques nationales et de la conduite des affaires par les firmes domestiques est donc essentiel pour toute personne qui envisage une carrière dans le domaine de l'action publique (sociale et politique), ainsi que dans le secteur privé.

ÉVALUATION

Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est

très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante:

http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Par ailleurs, dans les cas où la réalisation d'un travail écrit figure parmi les moyens d'évaluation retenus pour votre cours, il faut inclure une mention relative aux exigences du respect du droit d'auteur. Je vous invite à inclure également la mention suivante dans votre plan de cours. Elle est proposée par le Bureau du secrétaire général de l'université Laval.

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ETHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Il y aura un examen intra et un examen final, qui se feront tous deux à livres fermés et compteront pour la note finale du cours comme suit.

Examen (date)	Contribution à la note finale
Intra (22 octobre 2012)	50%
Final (17 décembre 2012)	50%

Barème de notation : 1er cycle:

90-100	A+
85-89	A
80-84	A-
75-79	B+
70-74	B
66-69	B-
63-65	C+
60-62	C
56-59	C-
53-55	D+
50-52	D
< 50	E

MANUEL DU COURS

Mathilde Lemoine - Philippe Madiès – Thierry Madiès : **Les grandes questions d'économie et finance internationales**, 2^{ème} Édition, disponible à Zone, Palasis-Prince.

Le cours comporte trois parties. La première porte sur les fondements analytiques et les enjeux des échanges internationaux; la deuxième porte les politiques commerciales et les négociations commerciales; enfin la troisième porte sur les différentes stratégies d'intégration de l'économie mondiale.

ACTIVITÉS PÉDAGIQUES

Introduction

Séance 1 (10 septembre 2012). Les enjeux nationaux du commerce international

Partie 1. Gains au libre-échange et obstacles à libéralisation commerciale (Lemoine-Madiès-Madiès : Chapitre 1)

Séance 2 (17 septembre 2012). La prospérité économique passe-t-elle par le commerce? (Lemoine-Madiès-Madiès : Chapitre 1, pages 24-60)

Séance 3 (24 septembre 2012). Le rôle de la démocratie dans la libéralisation des échanges : la théorie du commerce international basée sur les avantages comparatifs (Lemoine-Madiès-Madiès : Chapitre 1, pages 60-68).

Séance 4 (01 octobre 2012). Les inégalités internes comme source d'opposition au libre-échange : la théorie du commerce international basée sur les différences en dotations factorielles (Lemoine-Madiès-Madiès : Chapitre 1, pages 68-76)

***Séance 5 (01 octobre 2012).** Les inégalités entre nations comme barrière au libre-échange : la théorie du commerce international basée sur les différences en dotations des facteurs spécifiques (Lemoine-Madiès-Madiès : Chapitre 1, pages 68-76)

Séance 6 (08 octobre 2012). Les différences repoussent et les similitudes attirent : la théorie des échanges basée sur la concurrence imparfaite (Lemoine-Madiès-Madiès : Chapitre 1, pages 76-89)

Séance 7 (15 octobre 2012). Aplanir les barrières au libre-échange : (Lemoine-Madiès-Madiès : Chapitre 1, pages 89-114)

22 octobre 2012. Examen de mi-session (séances 1 à 7 inclus)

Début de la semaine de lecture (29 octobre 2012).

Séance 8 (05 novembre 2012). Le rôle des firmes multinationales dans la production et la répartition des richesses mondiales (Lemoine-Madiès-Madiès : Chapitre 2)

Partie 2. Politiques commerciales et régulation des échanges : quel rôle pour l'OMC ?

Séance 9 (12 novembre 2012). La politique commerciales et le protectionnisme (Lemoine-Madiès-Madiès : Chapitre 3).

Séance 10 (19 novembre 2012). Les guerres commerciales (Lemoine-Madiès-Madiès : Chapitre 3).

Partie 3. Les stratégies d'intégration du marché mondial

Séance 11 (26 novembre 2012). Les défis du régionalisme commercial (Lemoine-Madiès-Madiès : Chapitre 4)

Séance 12 (03 décembre 2012). Les défis du multilatéralisme (Lemoine-Madiès-Madiès : Chapitre 6)

Séance 13 (10 décembre 2012). Séance de récupération

Lundi 17 décembre 2012. Examen final